

GRAND PRIX SENIORS DU GOLF DE VALENCE SAINT DIDIER

Les 22 - 23 - 24 août 2025 – Golf de Valence Saint Didier – Guimand de Charpey

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux de la ffgolf et de la Ligue AURA.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

1. ÉCHÉANCES 2025

- Jeu 07 août minuit : Clôture des inscriptions - Contrôle des inscrits (date retenue pour l'index)
Mardi 12 août : Publication de la Liste des joueurs retenus et ceux en Liste d'attente
: Ouverture des réservations du parcours de reconnaissance
Mercredi 20 août : Publication des départs

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Afin de garantir l'équité, les demandes des joueurs ne répondant pas aux critères énoncés ci-dessous ne seront enregistrées.

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs, ayant 50 ans ou plus la veille du début de la compétition :

- Être licencié à la Fédération Française de Golf, avec une licence active, un certificat médical ou questionnaire de santé de l'année en cours enregistré, et avoir acquitté le droit de jeu fédéral.
- Licenciés dans une fédération étrangère reconnue, avec, joint au bulletin d'inscription, une attestation de licence et une attestation de réponse négative à toutes les questions du questionnaire de santé.

Formule de jeu

- 54 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour. Cut après 36 trous.
- Nombre de joueurs retenus : 60% des joueurs et les ex-aequo, ayant terminés le tour 2, arrondi au multiple de 3 supérieur.

Forfait des joueurs qualifiés pour le cut

Ils sont remplacés par les compétiteurs qui les suivent dans l'ordre du classement nombre pour nombre. Cependant, si après les forfaits le nombre de joueurs restant est égal ou supérieur au nombre de joueurs prévu pour le cut, ils ne seront pas remplacés.

Après l'affichage officiel des résultats, ils ne sont pas remplacés.

Séries - Marques de départ

Une série Dames : Départs des repères IV (bleu), sauf trous n° 4 / 7 / 17 départs des repères V (rouge).

Une série Messieurs : Départs des repères II (blanc), sauf trous n° 4 / 6 / 7 / 14 / 17 départs des repères III (jaune).

Nouvelles données du Parcours

Trou n°	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Aller	10	11	12	13	14	15	16	17	18	Retour	Total	SSS	Slope	
PAR	4	3	4	5	4	4	5	3	3	35	5	4	4	5	4	3	4	3	4	36	71			
HCP	2	10	5	14	7	4	8	13	18		6	16	15	12	1	17	11	9	3			Dames Mess.	Dames Mess.	
2 - Blancs	○	350	170	312	443	376	374	464	132	118	2739	494	297	322	488	393	101	336	139	340	2910	5649	78,2	71,9
3 - Jaunes	●	336	155	298	416	364	360	453	132	112	2626	494	287	275	488	369	101	328	129	329	2800	5426	76,9	70,5
4 - Bleus	●	302	134	257	373	321	321	416	123	100	2347	447	262	251	447	331	91	293	129	288	2539	4886	73,6	67,8
5 - Rouges (H)	●	302	134	257	304	321	321	410	123	100	2272	447	251	251	440	331	91	293	107	288	2499	4771	72,7	67,2

Départage

En cas d'égalité pour la première place du Grand Prix, les joueurs concernés partent en Play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Épreuve.

Si le Play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

3. ENGAGEMENT

Inscriptions

Voir Chapitre suivant : Modes de règlement.

4. MODES DE RÈGLEMENT

Par virement bancaire → mail

Nous vous prions d'effectuer un virement du droit d'engagement en indiquant la mention suivante dans le commentaire : GPS - Nom et Prénom du joueur. Ensuite, nous vous remercions de bien vouloir envoyer la preuve de paiement ainsi que le bulletin d'inscription dûment complété à : golfclubvalence@wanadoo.fr

RIB

IBAN	FR76 1680 7001 1231 5278 4621 457
BIC	CCBPPFRPPGRE
Bénéficiaire	SARL GOLF VALENCE SAINT DIDIER
Banque	BP AUVERGNE RHONE ALPES

Par chèque → Courrier postal

Envoyer votre bulletin d'inscription accompagné du paiement par chèque du droit d'engagement, libellé à l'ordre du Golf de Valence Saint Didier (adresse sur bulletin d'engagement).

Tout courrier arrivé au Golf de VSD après le **jeudi 07 août minuit**, ne sera pas pris en compte, même si la date du cachet de la poste est antérieure à cette date.

5. NOMBRE DE JOUEURS RETENUS

Période	Nombre maximum de joueurs autorisés *	Dames Nombre minimum (Hors Wild Cards) *	Wild Cards Nombre maximum autorisé *
Août	126	33	13

La sélection des joueurs se fera selon les critères suivants :

- Un maximum d'un tiers des joueurs sera retenu en fonction de leur classement au Mérite National Amateur.
- Un maximum d'un tiers des joueurs, ainsi que les places non attribuées par le critère précédent, seront retenus en fonction de leur classement au Mérite National Seniors.
- Ensuite, l'index sera pris en compte.
- Enfin, la date d'arrivée des inscriptions sera considérée.

Forfait

Tout joueur déclarant forfait après la date de clôture demeure redevable de 100% du droit d'engagement, quelle que soit la raison invoquée.

6. ORGANISATION

Entraînement

Un parcours de reconnaissance est offert aux participants figurant sur la liste des joueurs retenus.

Pas de réservation possible avant publication de la liste des joueurs retenus sur le site de la Ligue de golf AURA.

Tirage des départs

La liste des joueurs classés par ordre d'index est découpée en 4 pour former 4 blocs égaux (Bloc 1, meilleurs index à 4)

Ordre des départs :

- Tour 1 : Bloc 2 - Bloc 1 - Bloc 3 - Bloc 4.
- Tour 2 : Bloc 3 - Bloc 4 - Bloc 2 - Bloc 1.
- Après Cut - Tour 3 : Ordre inverse des résultats cumulés tour 1 et 2 .

7. PRIX ET REMISE DES PRIX

Samedi 19 août à 19h30 : Proclamation des résultats cumulés des 2 premiers tours, suivi de la fabuleuse « Gardianne » d'André (tous les joueurs sont invités, nous consulter pour les accompagnants).

Dimanche 20 août : Remise des Prix - 15 minutes après l'arrivée de la dernière partie. Les trois premiers de chaque série sont primés.

BULLETIN D'ENGAGEMENT

GRAND PRIX SENIORS DU GOLF DE VALENCE SAINT DIDIER

Les 22 - 23 - 24 août 2025 – Golf de Valence St Didier – Guimand de Charpey

Tous les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires.

* NOM :

* Prénom :

* N° licence ffgolf :

* Index :

Si meilleur que scratch indiquer un + devant

* Email :

* N° Tél portable (1) :

N° Tél portable (2) :

* Date de naissance : j j / m m / a a a a

Club de licence :

Classement mondial :

Classement mérite Seniors :

Classement mérite Amateurs :

J'ai vérifié sur mon EL (Espace licencié)

Je suis titulaire de la licence de golf et du droit de jeu fédéral 2025, mon certificat médical est ACTIF pour l'année civile en cours.

Droits d'engagement

Joueur extérieur

Joueur membre du Club

110.00 €

55.00 €

Par virement bancaire → mail

Nous vous prions d'effectuer un virement du droit d'engagement en indiquant la mention suivante dans le commentaire : GPS - Nom et Prénom du joueur. Ensuite, nous vous remercions de bien vouloir envoyer la preuve de paiement ainsi que le bulletin d'inscription dûment complété à : golfclubvalence@wanadoo.fr

RIB

IBAN FR76 1680 7001 1231 5278 4621 457

BIC CCBPFRPPGRE

Bénéficiaire SARL GOLF VALENCE SAINT DIDIER

Banque BP AUVERGNE RHONE ALPES

Par chèque → Courrier postal

Envoyer votre bulletin d'inscription accompagné du paiement par chèque du droit d'engagement, libellé à l'ordre du Golf de Valence Saint Didier (adresse sur bulletin d'engagement).

Tout courrier arrivé au Golf de VSD après le jeudi 07 août minuit, ne sera pas pris en compte, même si la date du cachet de la poste est antérieure à cette date.